

Anglais B1

Infos pratiques

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 18.0
- > Langue(s) d'enseignement : Anglais
- > Période de l'année : Enseignement quatrième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Maison des Langues, Sciences psychologiques, sciences de l'éducation
- > Code ELP : 4P4PAB1P

Présentation

Ce cours s'adresse aux étudiant.e.s qui ont suivi le cours de niveau B1 du semestre 1 et qui souhaite acquérir le niveau B1 à l'issue d'une année universitaire. L'étudiant.e sera capable de produire, à l'oral et/ou à l'écrit, un discours simple et cohérent sur des sujets familiers relatifs à ses domaines d'intérêt et à son domaine de spécialité.

Objectifs

A l'issue de ce cours, l'étudiant.e sera capable d'articuler des expressions de manière simple afin de rédiger un paragraphe organisé et cohérent sur un sujet préparé en amont et de rendre compte, à l'oral et/ou à l'écrit d'un document audio/vidéo court (2 ou 3 minutes) en lien avec son domaine de spécialité (150/200 mots).

Évaluation

Deux évaluations (écrites et/ou orales)

Dérogatoire :

L'évaluation pour les étudiants inscrits en régime dérogatoire aura lieu dans le cadre du TD. Il appartient à chaque étudiant de se rapprocher de son enseignant pour connaître la date précise de l'épreuve dérogatoire d'anglais ainsi que les modalités de cette évaluation.

Modalités d'évaluation pour le rattrapage:

- 1 épreuve écrite de 2 heures en présentiel.
- La compétence évaluée sera l'expression écrite.

Vous devrez donc répondre à 2 questions, en anglais, portant sur 2 thématiques parmi toutes les thématiques étudiées lors du semestre que vous devez rattraper (semestre 1 et/ou semestre 2).

- le sujet d'examen portera sur les thématiques abordées lors du semestre que vous devez rattraper (semestre 1 et/ou semestre 2).

- Aucun document ne sera autorisé le jour de l'épreuve.

Pré-requis nécessaires

L'étudiant.e primo-arrivant.e aura été préalablement placé.e en niveau B1 EN FONCTION DU NIVEAU ATTEINT EN FIN DE TERMINALE ou LORS DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE PRÉCÉDENTE. L'étudiant.e déjà inscrit.e à l'Université n'aura pas validé le semestre 2 du niveau B1 à l'issue de l'année précédente. Il ou elle sera capable de comprendre des textes rédigés essentiellement dans une langue courante ou relative à son domaine de spécialité.

Bibliographie

English Grammar in Use, 4th edition, Raymond Murphy, Cambridge U.P., 2012, <https://www.e-anglais.com>; <https://www.anglaisfacile.com/>; <https://www.wordreference.com/fren/>; <https://www.merriam-webster.com/>;